

Avis

Objekttyp: **Postface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **4 (1859)**

Heft 17

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

sance; 5^e division, Bourbaki, à Parme. Chacune de ces divisions a avec elle ses deux batteries en douze pièces du nouveau modèle;

3^e Deux brigades de cavalerie : une de lanciers, général de Rochefort; une de husards, général de Lapérouse, à Milan.

A Milan se trouve encore l'état-major du génie, général Coffinières, commandant; l'état-major de l'artillerie, général . . . ; l'intendance, M. Pagès, intendant, et les services administratifs.

Outre cette armée de 50,000 hommes environ, qui occupera jusqu'à nouvel ordre la Lombardie, il y a quelques corps dont le retour n'a pu être effectué, principalement les divisions de cavalerie Desvaux et Partouneaux, en route par le chemin de la Corniche pour rentrer, soit en France, soit en Algérie; enfin les batteries de réserve de l'artillerie et les parcs qui sont à Pavie, ainsi que le matériel de siège qu'on évacue des environs de Peschiera et de Vérone sur Chambéry, par Suze.

La division d'infanterie d'Hugues se trouve aussi à Turin, qu'elle doit incessamment quitter.

Voici quelques détails sur la concentration actuelle des troupes sardes : La 1^{re} division (Durando) est répartie entre Monza et Milan; la 2^e division (Fanti) est cantonnée à Brescia et dans les environs; la 3^e division (Mollard) occupe Lonato (Lombardie), Desenzano et alentours; la 4^e division (Cialdini) est à Castenedolo, près Peschiera; la 5^e division occupe Salò.

Le général Fanti, qui commande la 2^e division, est appelé au commandement militaire de Brescia et à celui des troupes qui étaient sous les ordres de Garibaldi.

— L'armée de la ligue de l'Italie centrale sera de 40,000 hommes, réunis sous le commandement de Garibaldi, ayant avec lui les généraux Ulloa, Ribotti, Mezzacapo et Pinelli. Dans ce chiffre de 40,000 hommes ne sont pas comprises les forces romagnoles qui se composeraient, d'après une lettre de Bologne, de cinq régiments d'infanterie, forts de 2,000 hommes chaque; d'un régiment de cavalerie, de deux batteries, d'un bataillon de tirailleurs et deux colonnes mobiles sous les ordres du général Roselli.

AVIS

Avec le prochain numéro, la *Revue militaire suisse* commencera la publication d'une RELATION HISTORIQUE ET CRITIQUE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE EN 1859, par livraisons paginées à part et de manière à former un volume d'environ 200 pages. Le texte sera accompagné d'une carte stratégique du théâtre de la guerre et de deux plans des batailles de Magenta et de Solferino. Quoique la *Revue* ne soit pas une entreprise de spéculation, elle est obligée, pour subvenir aux frais de cette publication exceptionnelle, de faire un appel supplémentaire de 2 francs à ses abonnés, qui seront perçus à la fin de l'année courante.

Les abonnés qui ne *refuseront* pas le premier numéro de la *Relation* seront considérés comme ayant adhéré à cette condition. Les personnes non abonnées pourront souscrire à la *Relation* séparément au prix de 5 francs.